

L'argent solidaire



La lettre N° 24 - octobre 2017



Cette Lettre s'adresse à vous tous, adhérents, institutions, élus, épargnants, partenaires et bénéficiaires de nos services. Elle a pour objectif de vous faire mieux connaître l'action de la Caisse Solidaire de Franche-Comté, le microcrédit personnel et la finance solidaire en général.

Edito *Un microcrédit ...*



Geneviève Foex
Représentante légale

Quand on parle de microcrédit, la plupart du temps on pense au microcrédit pour les porteurs de projets professionnels. Pourtant l'évolution des demandes de **microcrédit personnel** depuis la création de la Caisse solidaire, suffit à montrer sa pertinence et la nécessité de cette interface qui permet aux exclus du crédit bancaire classique de rester insérés socialement et économiquement.

... Pour quoi faire ?

Il est maintenant évident qu'un emploi se trouve beaucoup plus facilement lorsqu'on a une autonomie de déplacement. Si des aides ponctuelles ont parfois été mises en place pour aider au passage du permis, peu d'offres permettent de pouvoir acquérir un véhicule. C'est donc, logiquement, la première source de

demande de microcrédit personnel et de partenariat avec les structures d'insertion, garages solidaires, plateformes de mobilité....

Mais d'autres besoins peuvent être satisfaits : biens d'équipement du logement, restructuration de dettes de loyers et, côté santé, acquisition de prothèses, lunettes, pas ou peu prises en charge par la Sécurité sociale, ce qui concerne, notamment, de plus en plus de personnes retraitées.

Les autres actions partenariales de la Caisse solidaire : voir notre programme page 3

- Novembre mois de l'ESS
- Marché solidaire de Noël
- Un Stand à la soirée Pierre Rabhi (26/09) a permis de mieux faire connaître notre action aux habitants de Pontarlier et des environs.

Sommaire

- **La question du jour :** quels développements des activités dans la grande région ?
- **L'actu :** le mois de l'ESS - Les statistiques de l'ESS en Bourgogne Franche-Comté
- **Paroles d'épargnants solidaires**



Pour vous informer

Des permanences mensuelles en région

Renseignez vous au 09 71 53 58 28

**Epargner
solidaire**

La question du jour :

Quels développements des activités dans la grande région ?

Nous avons déjà évoqué le souci d'extension territoriale de l'activité de la Caisse solidaire à la grande région Bourgogne Franche-Comté, pour répondre à d'éventuels besoins non couverts en Bourgogne.

Nos initiatives et interventions cette année pour nous situer dans le nouveau territoire et évaluer les besoins :

Rencontre des réseaux et acteurs de la Finance solidaire de Bourgogne Franche-Comté (dans un lieu central, Dole). Notre organisation et notre communication sur un si grand territoire, demande une coordination dont nous avons commencé à étudier ensemble les modalités.

L'objectif était de mieux se connaître et d'échanger sur nos pratiques, pour promouvoir la finance solidaire qui est notre point commun et l'un des moyens de développer nos activités. Par ailleurs chaque acteur connaissant un public spécifique, peut être prescripteur pour la Caisse solidaire et réciproquement.

Des rencontres avec les services sociaux (déplacements et conférences téléphoniques) permettent de s'informer sur les besoins en microcrédits personnels dans les départements de la Bourgogne, et ce qui se pratique déjà afin de compléter l'offre.

Davantage de visibilité : une prise en compte des activités de la Caisse solidaire et des autres structures de la finance solidaire a été demandée à la CRESS, pour compenser le fait qu'elles n'apparaissent pas dans les statistiques ESS régionales ou nationales. La Cress nous a ainsi donné la possibilité d'avoir une page spécifique sur le nouveau site pour présenter nos événements ou actions.

Avec quels soutiens ?

Comme beaucoup d'autres associations, nous sommes inquiets de la baisse des emplois aidés et du peu d'intérêt qu'a montré jusque-là le gouvernement pour l'Economie Sociale et Solidaire.

Mais nous apprenons cette rentrée (par une interview du journal La Croix) que le gouvernement nomme un Haut-commissaire à l'ESS et à l'innovation sociale (Christophe Itier), chargé dès septembre :

- d'impulser et de mettre en œuvre la politique gouvernementale visant à développer l'ESS
- de soutenir, en partenariat avec les collectivités locales et les acteurs du secteur, l'innovation sociale en vue de favoriser l'incubation et l'essaimage de projets innovants portant, par exemple, sur la transition énergétique, la transition numérique ou encore l'insertion sociale
- de mobiliser les administrations publiques avec la déléguée à l'ESS, Odile Kirchner, rattachée à Bercy
- d'élaborer d'ici à la fin de l'année, en concertation avec les acteurs, une feuille de route de l'ESS et un schéma d'organisation national et territorial.

Ce Haut-commissaire est rattaché au ministre de la transition écologique et solidaire.

Nous espérons que cela débouchera sur des propositions concrètes et nous souhaitons reprendre le dialogue avec les élus de la Région concernés par l'ESS, d'autant plus en l'absence regrettable de Secrétaire d'Etat à la Vie Associative.

L'Actu :



1. Le mois de l'ESS : Une autre façon de concevoir l'économie

La Plateforme des finances solidaires a été et sera représentée sur les manifestations suivantes

- ✓ "A Koutagou, à Liré, la terre n'a pas de prix" Film et débat, dans le cadre des "écrans blancs" du festival Lumière d'Afrique (Mercredi 15 novembre à 18h Salle Ory au Kursaal à Besançon).
- ✓ La fête de la création à Besançon, quartier de Palente (29 et 30 septembre) : projection du film "Qu'est-ce qu'on attend" au Lycée Pergaud. Projet d'élèves sur la question de "qu'est-ce qu'on attend pour changer" avec des questionnements sur notre rapport à l'argent, au consommer autrement, à la transformation de notre cadre de vie.
- ✓ « Permettre le progrès économique et social des populations défavorisées dans les pays en développement » Rencontre au Centre Diocésain à Besançon (26 septembre à 17h).
- ✓ Exposition « micro-entrepreneurs du Monde » 29 septembre au centre Diocésain à Besançon et du 13 au 26 novembre à Dijon (Salle Agrippa d'Aubigné 14 bd de Brosses).
- ✓ Clôture du mois de l'ESS autour des "journées de l'économie autrement" à Dijon organisées par Alternatives Economiques. A la demande de la Région, une journée (le 27 novembre à Besançon) sera consacrée aux bonnes pratiques de l'ESS.
- ✓ Marché du développement durable : 14 octobre à Pierrefontaine les Blamont.
- ✓ Marché de Noël à Besançon : du mercredi 6 au dimanche 17 décembre - Square Saint Amour à Besançon. Une réunion de formation des bénévoles pour savoir comment informer les visiteurs aura lieu le 9 novembre à la Caisse solidaire,

2. Les statistiques de l'ESS en Bourgogne Franche-Comté

Sources CRESS - Extraits du panorama 2016 réalisé par les Observatoires régionaux de l'ESS

10 137 établissements employeurs ; **102 969** postes salariés
87 576 Equivalents Temps Plein (ETP) ; **11,6 %** de l'emploi régional

Les entreprises de l'ESS

- **Associations** 8 100 établissements - 77 700 postes salariés
- **Coopératives** 1 430 établissements - 14 000 postes salariés
- **Mutuelles** 585 établissements - 8 900 postes salariés
- **Fondations** 44 établissements - 2 350 ETP postes salariés
- **Sociétés commerciales** la recherche de l'utilité sociale, une lucrativité limitée en orientant les excédents dégagés en faveur de l'activité, des principes de gouvernance démocratique.

Avec un poids de l'ESS de **11,6 %** dans l'emploi régional total, la Bourgogne- Franche-Comté se classe comme la **5ème région française** sur ce critère derrière les régions Bretagne, Pays-de-la-Loire, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. **C'est ainsi la première région à l'est en termes de poids de l'ESS dans l'ensemble de son économie.**

Paroles d'épargnants solidaires

Des citoyen-ne-s

Marguerite S. : "Comme le colibri qui apporte sa petite goutte d'eau pour éteindre l'incendie, j'essaie de donner un sens à mon argent en le plaçant sur un livret AGIR - produit financier de partage- au Crédit Coopératif. Cette épargne solidaire génère des dons à la Caisse solidaire, par le partage des intérêts et lui permet de soutenir des projets à forte utilité sociale. En contrepartie ces dons me permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 66%. Ainsi, j'ajoute ma petite goutte d'eau à l'aide des plus démunis et à la transition écologique".



Christine M. : "Faire un placement financier sur un compte en direction de la Caisse solidaire, c'est participer à son accompagnement des plus démunis pour les aider à réaliser un projet d'insertion sociale ou économique, c'est favoriser le **lien social respectueux de la personne**.

C'est une façon plus intelligente d'utiliser son argent, de lui **donner du sens**. C'est aussi associer des fonds privés aux fonds publics (subventions) qui se trouvent ainsi diminués à l'heure où l'on parle d'économie !"

... Mais aussi des associations

Daniel H. : "Les Cigales, comme la Caisse solidaire, font partie de l'ESS et sont partenaires de la Plateforme des finances solidaires. C'est pourquoi il nous a paru logique de faire aussi jouer la solidarité en interne, en investissant sur des produits d'épargne dont les intérêts sont reversés à la Caisse solidaire. " www.cigales-franche-comte.fr



Ils sont à nos côtés



Le comité de rédaction :

Marie-Thérèse, Christine, Geneviève, Florence et Francis



Caisse solidaire
6, rue de la Madeleine
25000 BESANCON
Tél. 09 71 53 58 28
caisse.solidaire.fc@orange.fr

Adhésion à l'association Caisse solidaire

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____

E Mail _____

Je règle ma cotisation de _____ € à l'ordre de AFCFS
Particuliers 20 € - Personnes morales 60 € - Soutien de _____ €

Par chèque bancaire Par chèque postal

Je recevrai la Lettre d'information de la Caisse solidaire
"L'argent solidaire" (3 N° par an) et un reçu de don pour les impôts